

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mars 2023.

Etaient présents :

Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, M. Philippe TISSOT,
M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSOU, M. Eddie STAMPONE,
Adjoint

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi
PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD,
Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Marie-Rose GALMES,
M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE,
M. Eric LANÇON, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric
MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Alexandre GAUTHIER avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Annie VITALI avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
Mme Léopoldine ROUDET avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à M. Philippe TISSOT
M. Karim DJILALI avec pouvoir à Mme Ghénia BENSOU
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à Mme Nora ZARLENGA
M. Alain PONCET avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etaient absentes :

Mme Hélène MAITRE-HENRIET
Mme Alixia BEAUTÉ
Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

M. Mehdi MONNIER

OBJET

**RAVALEMENTS DE FACADES D'IMMEUBLES – VERSEMENT DES
SUBVENTIONS**

Cette délibération a été affichée le : 5 avril 2023

RAVALEMENTS DE FACADES D'IMMEUBLES – VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Monsieur Christophe FROPPIER expose :

La politique d'aide financière accordée aux particuliers dans le cadre du ravalement de façades de leur immeuble a été actée par délibération du Conseil Municipal en 1987. Elle a été modifiée par délibération du Conseil Municipal en date du 3 novembre 2014.

Dans ce cadre, deux demandes de subvention ont été déposées. Elles entrent dans le dispositif incitatif existant. Conformément au règlement d'attribution de l'aide financière, ces projets ont fait l'objet d'un conseil couleur assuré par la coloriste et des autorisations d'urbanisme ont été délivrées.

Nom du demandeur	Adresse des travaux	Montant des travaux TTC subventionnés	Taux de la subvention municipale	Montant de la subvention estimé
Mme CSAKVARY Florence	9 rue de Guebwiller	11 800 €	15% du montant TTC des travaux Plafonné à 61 € le m²	1 770 €
M. ROUX	9 Faubourg de Besançon	14 899,38 €	15% du montant TTC des travaux Plafonné à 61 € le m²	2 235 €

Conformément au règlement d'attribution de ces aides financières, si les factures sont inférieures au montant de la dépense retenue pour l'estimation des subventions susmentionnées, le montant de ces dernières sera réduit proportionnellement.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal décide de procéder au versement desdites subventions dès la réception de la facture acquittée et après le contrôle de la conformité des travaux aux autorisations préalables délivrées.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 32
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 5 avril 2023